

Calendrier des modules de formations

Montpellier, le 15 mars 2024

Cher(e) stagiaire,

Nous avons le plaisir de vous communiquer le calendrier des modules de formations de l'année **2024**
Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux dates de votre choix sur votre espace JINIUS :

<https://catalogue-irf-formega.jinius.fr/>

ATTENTION : VOTRE COMPTE JINIUS DOIT ÊTRE CRÉÉ AVEC LA MÊME ADRESSE MAIL QUI A SERVI A VOUS INSCRIRE EN TANT QUE STAGIAIRE AUPRÈS DE L'OEC

Si vous utilisez une adresse mail différente pour créer votre compte, vous ne pourrez jamais accéder à vos e-learning, ni compléter votre stage, car vous ne serez pas reconnu comme stagiaire par la plateforme.

FORMEGA se réserve le droit de ne pas vous inscrire à une date choisie, si le nombre maximum de participants est atteint.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le caractère obligatoire de ces journées ainsi que l'ordre dans lequel doivent être suivis les modules :

Pour le cycle 1, les journées STA0001, STA0007 et STA0009 doivent être suivies dans cet ordre.

Les journées STA0003, STA0005, STA0029 et STA0030 sont indépendantes et peuvent être suivies dans l'ordre choisi.

Pour le cycle 2, STA0015 et STA0017 (STA0011, STA0013, STA0031 et STA0032 sont indépendants).

Pour le cycle 3, STA0019, STA0025 et STA0027 (STA0021, STA0023 et STA0033 sont indépendants).

Le parcours e-learning PREALABLE est obligatoire et contrôlé. Les animateurs vous refuseront l'accès à la salle si vous ne réalisez pas votre e-learning à 100%.

Concernant l'évènement institutionnel, vous devrez au cours de vos 3 années de stage participer à un évènement institutionnel, tel que : Congrès annuel de l'Ordre, Assises de la CNCC, Estivales de l'ANECS/CJEC, Université d'été et assemblées générales du CROEC, après validation de l'évènement par le comité national du stage.

Concernant la journée dite « libre », vous devrez choisir **une fois** au cours de votre stage une journée « **axe prioritaire** ». Pour la campagne 2024-2025, cet axe est celui de l'**Accompagnement au changement**. Il conviendra de choisir une journée sur ce thème parmi les thèmes proposés.

Avant chaque formation, vous recevrez un mail de convocation vous indiquant les lieux et horaires exacts. Les experts-comptables stagiaires suivant la formation libre au sein d'un organisme agréé par le Conseil National de l'Ordre, sont tenus d'adresser au service du stage de l'Ordre une fiche annuelle d'assiduité aux actions qu'ils auront suivies, dûment complétée et visée par l'organisme formateur.

Nous vous conseillons de vous connecter régulièrement sur la plateforme du CFPC afin d'y télécharger les éventuelles notes d'actualisation.

Nous vous prions de croire, cher(e) stagiaire, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Christophe CHUECOS FONT,
Président de la Commission Formation

Patricia BONNIOL,
Contrôleur principal adjoint du stage.